

- [Instructions auteurs](#)
- [Editions en ligne](#)
- [Contact](#)

- ✕

- [Se connecter](#)
- [S'inscrire](#)
- [Nederlands](#)

# -SPHERE

Toggle navigation Language navigation [NL](#)

- -
- [Accueil](#)
- [Se connecter](#)
- [S'inscrire](#)
- 
- [Actualités](#)
  - [Médical](#)
  - [Socio-professionnel](#)
  - [E-health](#)
- [Congrès](#)
- [Gestion](#)
- [Agenda](#)
- [Loisirs](#)
- [Débats](#)
- [MedFlix](#)
- [Editions en ligne](#)
- [Instructions auteurs](#)
- [Medical Corner](#)
  - [Biosimilaires](#)
  - [Sclérose en plaques](#)
  - [Atopic Dermatitis](#)
  - [Psoriasis](#)
- [Contact](#)

- [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Socio-professionnel](#) > DMG malades chroniques : un supplément de 7,63 € par patient à recevoir des mutuelles

## DMG malades chroniques : un supplément de 7,63 € par patient à recevoir des mutuelles

- 07 aout 2024
- par PM



Lors de la négociation du dernier accord médico-mutualiste, une importante décision avait été prise concernant la gestion des DMG des patients souffrant de maladies chroniques. À partir du 1er janvier 2024, la limite d'âge de 30 à 85 ans pour la majoration de l'honoraire de gestion du DMG a été supprimée. Cela signifie que l'honoraire de gestion du DMG est désormais majoré de 20,83 % pour tous les patients chroniques, quel que soit leur âge. Ce supplément sera versé rétroactivement par les mutuelles d'ici la fin septembre.

L'arrêté royal officialisant cette modification a été publié ce 3 juillet 2024. Il s'applique rétroactivement au 1er janvier 2024. Ainsi, les honoraires de gestion des DMG versés en février 2024 ne tenaient pas compte de cette majoration pour les patients chroniques de moins de 30 ans et de plus de 85 ans. Ce supplément de 7,63 € par patient sera versé par les mutuelles d'ici la fin septembre 2024.

"Le GBO/Cartel a toujours milité pour un DMG accessible à tous les patients, sans distinction d'âge ou de condition." écrit le syndicat dans [son dernier Flash-Info](#). " Le DMG, obtenu après de nombreuses résistances de la part de l'Absym/BVAS, est crucial car il confie au médecin généraliste des fonctions de synthèse et de suivi, garantissant ainsi une meilleure qualité des soins et un lien privilégié entre le patient et son médecin référent."

Depuis le 1er janvier 2016, le montant du DMG a été augmenté pour les patients de 45 à 74 ans ayant le statut de maladie chronique. Le 1er janvier 2022, la tranche d'âge a été élargie aux patients de 30 à 85 ans, suite à l'[Accord national médico-mutualiste 2022-2023](#). Enfin, à partir du 1er janvier 2024, l'honoraire de gestion du DMG est majoré pour les malades chroniques de tout âge.

Les discussions et négociations continuent pour améliorer le système de santé, avec des propositions visant à automatiser l'inscription et le renouvellement des DMG, créer un statut pour les patients nécessitant des soins complexes, et revaloriser l'honoraire de gestion du DMG. Ces mesures, prônées par le GBO, visent à garantir une prise en charge plus complète et adaptée des patients chroniques, tout en facilitant l'accès à divers dispositifs médicaux et en renforçant la collaboration entre les différentes lignes de soins.

## **Vous souhaitez commenter cet article ?**

**L'accès à la totalité des fonctionnalités est réservé aux professionnels de la santé.**

Si vous êtes un professionnel de la santé vous devez vous connecter ou vous inscrire gratuitement sur notre site pour accéder à la totalité de notre contenu. Si vous êtes journaliste ou si vous souhaitez nous informer écrivez-nous à [redaction@rmnet.be](mailto:redaction@rmnet.be).

[☐Je me connecte](#)

[☐Je m'inscris](#)

## **Ceci pourrait vous intéresser**



Recherche

- [Flash Info](#)
- [\*\*Remboursement des tests PCR de coqueluche pour les MG : le GBO/Cartel monte au front\*\*](#)
  - 10 août 2024 - 08:00
- [\*\*Retour à la normale pour l'eau de distribution à Stambruges et à Beloeil, annonce la SWDE\*\*](#)
  - 09 août 2024 - 19:44
- [\*\*Une infirmière suspectée d'avoir administré une anesthésie mortelle: le parquet fait appel\*\*](#)
  - 09 août 2024 - 14:12
- [\*\*30 Ans de Cocoon : une naissance émouvante au Centre Hospitalier Bois de l'Abbaye\*\*](#)
  - 09 août 2024 - 11:47
- [\*\*Un nouveau médicament augmente les chances de survie des bébés lors d'une grossesse Rhésus\*\*](#)
  - 08 août 2024 - 14:09
- [\*\*La contamination de l'eau à Stambruges-Beloeil est due à la bactérie E-Coli \(SWDE\)\*\*](#)
  - 08 août 2024 - 14:03
- [\*\*Les cabinets médicaux aux Pays-Bas et en Flandre confrontés à un grave manque d'espace\*\*](#)
  - 08 août 2024 - 11:25
- [\*\*Les généralistes sont-ils les stars de la médecine ?\*\*](#)

- □08 aout 2024 - 10:44
- [\*\*Variole du singe - L'OMS va convoquer une réunion du comité d'urgence face à l'épidémie\*\*](#)
  - □07 aout 2024 - 18:27
- [\*\*Les nouvelles instructions de l'Inami pour facturer des suppléments d'honoraires\*\*](#)
  - □07 aout 2024 - 15:30
- [\*\*Mieux accompagner les femmes enceintes et leurs enfants lors des premiers 1.000 jours\*\*](#)
  - □07 aout 2024 - 11:49
- [\*\*DMG malades chroniques : un supplément de 7,63 € par patient à recevoir des mutuelles\*\*](#)
  - □07 aout 2024 - 11:28
- [\*\*La Clinique Saint-Luc Bouge s'engage dans une politique énergétique durable\*\*](#)
  - □07 aout 2024 - 08:02
- [\*\*Les Palestiniens d'Hébron privés de soins médicaux \(MSF\)\*\*](#)
  - □06 aout 2024 - 14:22
- [\*\*Covid: Au moins 40 athlètes positifs aux JO, les cas en hausse dans le monde \(OMS\)\*\*](#)
  - □06 aout 2024 - 13:47
- [\*\*La nage dans le sud de l'Europe sera plus risquée en raison d'un parasite tropical \(étude\)\*\*](#)
  - □06 aout 2024 - 13:16
- [\*\*Bruxelles face à la montée des températures : un enjeu de santé publique\*\*](#)
  - □06 aout 2024 - 10:57
- [\*\*L'ex-anesthésiste Péchier renvoyé aux assises pour 30 empoisonnements\*\*](#)
  - □05 aout 2024 - 23:37
- [\*\*Service de secours à Bruxelles: le Fédéral n'a plus que 7 jours pour éviter des astreintes\*\*](#)
  - □05 aout 2024 - 23:35
- [\*\*Connaissez-vous le "quiet quitting" ?\*\*](#)
  - □05 aout 2024 - 14:10
- [\*\*Paul Herijgers prend la tête de l'UZ Leuven\*\*](#)
  - □05 aout 2024 - 13:49
- [\*\*Maladie de Lyme: un guide mis à jour\*\*](#)
  - □05 aout 2024 - 11:44
- [\*\*La Flandre recrute son premier 'médecin climatologue'\*\*](#)
  - □05 aout 2024 - 09:13
- [\*\*L'eau de distribution déclarée non potable par la SWDE à Stambruges, Beloeil et Chièvres\*\*](#)
  - □05 aout 2024 - 09:11
- [\*\*Une triathlète belge tombe malade après avoir nagé dans la Seine\*\*](#)
  - □04 aout 2024 - 21:23
- [\*\*Négociations fédérales : les blocages et les avancées en matière de santé\*\*](#)
  - □04 aout 2024 - 11:02

- [WeightWatchers se serre la ceinture à cause des médicaments amaigrissants](#)

- 01 aout 2024 - 20:53

- [Dysfonctionnement cricopharyngé rétrograde: une nouvelle affection](#)

- 01 aout 2024 - 15:37

- [Les chaleurs extrêmes font plus de 175.000 victimes par an en Europe, selon l'OMS](#)

- 01 aout 2024 - 15:36

- [Quotidien et dialyse ou comment appréhender les dialyses à domicile, tenant compte de leurs spécificités et de leurs difficultés](#)

- 01 aout 2024 - 15:25

- [Au sommaire de ce numéro](#)



- Medi-Sphere N° 759

- [Lire en ligne](#) [Toutes nos éditions](#)

- [Plus Lus](#)
- [Plus commentés](#)



- [Une triathlète belge tombe malade après avoir nagé dans la Seine](#)



- [Les généralistes sont-ils les stars de la médecine ?](#)



- [Les nouvelles instructions de l'Inami pour facturer des suppléments d'honoraires](#)



## [La nage dans le sud de l'Europe sera plus risquée en raison d'un parasite tropical \(étude\)](#)



•

## [Les généralistes sont-ils les stars de la médecine ?](#)



•

## [Une triathlète belge tombe malade après avoir nagé dans la Seine](#)



•

## [Connaissez-vous le "quiet quitting" ?](#)



•

## [Covid: Au moins 40 athlètes positifs aux JO, les cas en hausse dans le monde \(OMS\)](#)

### Inscrivez-vous à notre newsletter et rejoignez notre communauté en ligne

En vous inscrivant gratuitement à notre newsletter hebdomadaire vous recevrez les dernières actualités de votre profession, mais bien plus encore ...

[Je m'inscris](#)

## A propos

Fondée en 1989, Reflexion Medical Network (RMN) est devenu le groupe de presse médical le plus important de Belgique. Avec 12 publications destinées aux généralistes, spécialistes et pharmaciens, l'ensemble des titres touchent plus de 35.000 professionnels de la santé. Aujourd'hui ils retrouvent l'ensemble de leurs publications en digital (newsletters et website) et forment une des plus importante communauté de professionnels de la santé en ligne.

## Restez connectés

- [Suivez-nous sur X](#)
- [Abonnez-vous à notre Newsletter](#)

## Nos rubriques

- [Accueil](#)
- [Actualités](#)
- [Congrès](#)
- [Gestion](#)
- [Loisirs](#)
- [Débats](#)
- [Contact](#)

## Nos autres sites



GU<sup>N</sup>aiKeia

VCP.be  
Vaisseaux • Coeur • Poumons

PharmaSphere

NEURONE.be

Oncohemato  
REVUE MULTIDISCIPLINAIRE D'ONCOLOGIE ET HÉMATOLOGIE

ORTHO~RHUMATO

SKIN.be

Percentile.be

HEALTHCARE  
EXECUTIVE.be

NumeriCare  
Tomorrow's Medicine Today

MedinLux

© 2017-2024 Reflexion Medical Network - Développement web par [Glucône](#)

• [Mentions légales](#)

Afin de rendre votre visite plus agréable, notre site utilise des cookies. En continuant à naviguer sur notre site, vous acceptez au moins l'utilisation de cookies fonctionnels. Vous pouvez [cliquez ici](#) pour en savoir plus sur nos conditions de vie privée.

[Accepter](#)